



**COMMUNE DE
VAUDEVILLE**

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du Vendredi 14 septembre 2018

PRESENTES Mesdames: DIGNIEL Fabienne, LESUEUR Karine, MATTIUSSI Bernadette.

PRESENTS Messieurs: CORNEFERT Patrick, CLEMENT Patrick MARCHAND Daniel, VOILLOT Hervé, STOLL Vincent

Absents excusés Monsieur : GENOT Mathieu
Mesdames : CAILLARD Laure, BORD Marlène

Secrétaire de séance: Madame LESUEUR Karine

Ouverture de séance : 20h35

Approbation du dernier compte rendu « à l'unanimité»

✓ **Délibération 015/2018: RGPD « protection des données informatique »**

Adhésion au service « RGPD » mise en conformité avec la réglementation européenne proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG 54
- D'autoriser le maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne.
- D'autoriser le président du CDG 54 à désigner le Délégué à la protection des Données du CDG 54, comme étant notre délégué à la protection des données.

Votes : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

✓ **Délibération 016/2018 : « fibre optique, signature convention groupe losange »**

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

qu'il convient de procéder au déploiement du réseau Fibre Optique sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le maire à signer une convention de servitude sur le domaine de la commune de Vaudeville au profit de LOSANGE afin d'implanter un SRO (serveur de raccordement optique) ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Votes : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

✓ **Délibération 017/2018 : « encaissement chèque ».**

Monsieur le maire fait par du dépôt d'un chèque d'un montant de 100€ au bénéfice de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le maire, via l'agent comptable de la trésorerie d'Haroué à procéder à l'encaissement du chèque.

Votes : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 8

Points divers :

Commission des travaux

Nécessitant montage dossier financement	Sur budget en cours	Action membres conseil
Suite projet CAUE 54	Local matériel mairie	Travaux plafond église
Devis toiture appartements	Bancs espaces vert	Pose structure PAV
	Branchement individuels assainissement	prunus église
		Massif vivaces arrière église
		Entretien arbres fruitiers
		Massif borne incendie

✓ Lors du conseil municipal du 08/03/2018, une réflexion avait été engagée concernant la restitution du garage afin de stoker le matériel communal. Aussi plusieurs pistes avaient été évoquées pour que les locataires puissent bénéficier d'un local pour y remiser des effets personnels

1. Achat d'abris en métal implantés dans le jardin à l'arrière des appartements.
2. Construction en dur à l'arrière de la salle polyvalente « trois box »
3. Fermeture de l'ancien abri bus « sous le préau »

- 1) Aucune possibilité d'implantation, pas d'espace disponible de part la présence de quatre citernes de gaz.
- 2) Construction en dur, la commune à fait une demande de devis : coût, 2811€.
- 3) Pose d'une porte de garage deux battants + pose d'une structure plancher pour fermer le local. (porte réalisé par les élèves du lycée HERE – pose 1^{er} adjoint et maire)

A l'unanimité des membres présents, l'option n°3 est retenue.

✓ **Du 22 10 2018 au 27 10 2018** des travaux de réfection du plafond de l'église seront effectués. Pendant la durée des travaux l'église sera fermée. Durant cette période il conviendra de se rapprocher de l'église d'HAROUÉ.

✓ La création de deux massifs de fleurs sur l'arrière de l'église ainsi que la plantation de trois arbustes au carrefour de la mairie (rue de Villers au niveau de la borne incendie) sera réalisé cet automne. Aperçu du projet visible sur le panneau d'affichage de la mairie et place du Guéoir.

✓ Lors du conseil municipal du 24 05 2017 monsieur le maire à présenté le travail réflexif réalisé par monsieur Pierre BECKER architecte au CAUE 54 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe et Moselle. Ce travail portait sur l'aménagement des espaces publics de la commune. Une première étape à été amorcée avec l'aménagement de la place du Guéoir. Un rappel de l'avant projet par support vidéo à été présenté à la séance du conseil municipal de ce jour.

A l'unanimité des membres présents, un accord de principe est donné à monsieur le maire pour engager davantage le projet avec le CAUE 54.

✓ La campagne des travaux d'assainissement pour la partie réseau collectif touche à sa fin. Reste l'engazonnement et les plantations de roseaux à mettre en œuvre au niveau de la STEP. Les essais de branchement du poste de refoulement vont être effectués sous peu. Très chers administrés, il vous appartient maintenant de faire procéder à la déconnexion de vos fosses et de vous brancher sur les boites de raccordements posées devant chacun de vos foyers.

Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif préférentiel concernant les travaux de raccordement, il est intéressant de mutualiser les interventions. Pour ce faire deux permanences seront organisées courant novembre à la mairie afin que vous puissiez rencontrer une entreprise en capacité de répondre à vos besoins. La mairie vous informera des dates de présence de l'entreprise.

Clôture de séance : 21h30